

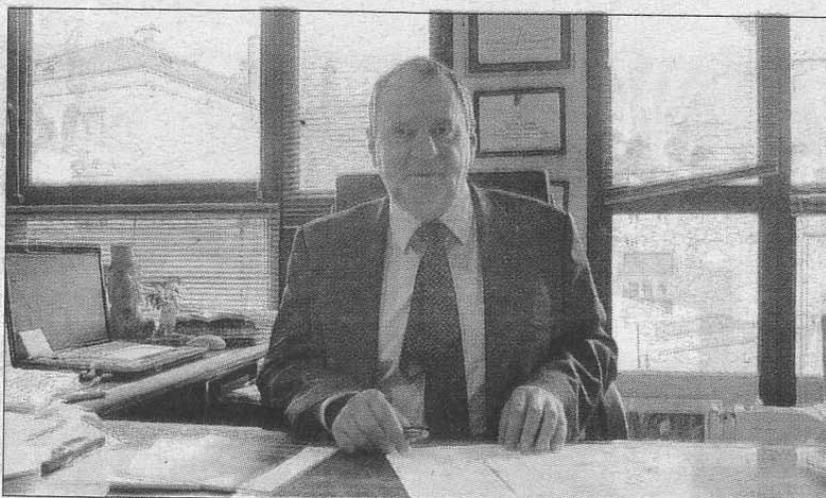
Mise au point musclée des commerçants

Le président de l'UCIA Bruno Forget revient sur les propos du maire Bruno Bourg-Broc, précisant le contexte dans lequel a eu lieu la création de la zone Croix Dampierre.

Oui, des commerçants châlonnais ont participé à la création de Croix Dampierre. Bruno Forget ne le conteste pas. Le président de l'UCIA veut toutefois apporter des précisions aux propos tenus par le maire Bruno Bourg-Broc, au sujet du quartier Croix Dampierre.

Plus particulièrement, il revient sur les conditions dans lesquelles cette zone commerciale a vu le jour : « Le parc des expos a été créé en 1969. À cette époque les consommateurs châlonnais allaient faire leurs courses à Reims, à Gem et à la Montagne. Des commerçants châlonnais ont pris leurs responsabilités. Ils se sont dit que les habitudes avaient évolué. Au lieu de laisser la gestion de cette zone par d'autres, ils l'ont créé en choisissant les enseignes. »

Bruno Forget rappelle que les commerçants châlonnais s'inscrivaient alors dans une démarche d'anticipation et non d'une volonté de désertier le centre-ville : « Il



Pour Bruno Forget, les commerçants ne sont pas responsables de l'essor de la zone.

s'agissait de commerçants unis, membres de l'UCIA, qui ont compris l'intérêt de créer un second magasin dans cette zone en devenant.

Bruno Forget commente ensuite les dires du maire, sur ces commerçants. En tant que président de l'UCIA, il les défend : « Serge Nicaise

avait 30 ans. Il était dynamique. Ça lui a permis de maintenir son magasin en centre-ville. Pour Petitcolin, il était à Voitreille mais son activité était surtout en centre-ville. Après l'incendie en septembre, j'en connais qui auraient pris le chèque de l'assurance et passer du temps sous le so-

« Avec le Capitole à côté de Croix Dampierre, cela donne une zone d'activités inégalée »

Bruno Forget

leil Corse mais lui, a préféré réinvestir. Quant à François Levy, il a quitté le centre-ville car c'était compliqué dans son développement. Il n'a eu de cesse de trouver des commerçants pour le remplacer. »

Sur le développement de la zone Croix Dampierre au détriment du centre-ville, là aussi, Bruno Forget reconnaît : « Peut-être a-t-on raté le rendez-vous avec l'Histoire. »

Partant du constat que depuis une vingtaine d'années « s'agrège un certain nombre d'activités commerciales directement concurrentielles avec le centre-ville », il argumente : « On a laissé se développer

la zone urbaine de manière anarchique sans chercher à rééquilibrer avec le centre-ville. »

Il illustre son allégation par un exemple : « Le collège Prévert transformé en immeuble. »

À la tête de la société d'exploitation du parc d'expositions, il termine, en évoquant, naturellement l'attractivité du Capitole : « C'est la cerise sur le gâteau », glisse-t-il avant d'étayer : « Avec le Capitole, cela donne une zone d'activités inégalée. »

Bruno Forget ne manque pas d'ailleurs de revenir sur les différentes possibilités pour son implantation : « Pour le coup, son emplacement n'est pas le choix de l'UCIA, qui souhaitait comme nos aînés, il y a 45 ans, le faire dans une zone où il pouvait redonner de l'énergie. Il a été question du carrefour de la Lune et des Escarnotières » et de conclure, « le maire n'était pas tout à fait contre ».

CÉLINE SOUHAMI